



Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire
Secteur Nord
Notre référence : FP
Affaire suivie par : Frédéric PLATON
N° de téléphone : 01.71.86.38.30

Monsieur Mathieu HANOTIN
Président de Plaine Commune
21 avenue Jules Rimet
93 218 Saint Denis cedex

Pierrefitte, le 20 décembre 2024

Objet : avis sur l'arrêt du projet de révision du PLUi de l'EPT Plaine Commune dans le cadre de la consultation des communes membres

Monsieur le Président,

Par courrier du 3 décembre 2024, vous avez sollicité l'avis de la ville de Pierrefitte-sur-Seine sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Cette évolution du document d'urbanisme a pour objectif de retranscrire le nouveau projet de territoire.

Il permet de se fixer des objectifs à la hauteur des attentes des habitants en s'inscrivant dans une dynamique de transformation écologique qui participe de l'attractivité du territoire. En affirmant la nécessité d'un urbanisme favorable à la santé, de l'accès à la nature, d'espaces publics de qualité, végétalisés et rafraîchi, il se fixe des ambitions nécessaires à la qualité de vie future de nos habitants et habitantes.

Je m'associe également à la volonté de transformer nos villes en se reposant sur une stratégie de mobilités vertueuses et accessibles qui repense les déplacements dans un objectif d'apaisement tout en constituant des quartiers vivants.

Je partage le choix d'offrir, à tous, à une distance raisonnable et accessible à pied, l'ensemble des services d'une ville: services publics, équipements scolaires, culturels et de santé, logements de qualité et protégés des pollutions, lieux de respiration et de pratiques sportives, espaces verts, offre commerciale diversifiée, alimentation en circuits courts.

Ce document permet donc de renforcer les ambitions environnementales de Plaine Commune, et participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Il prend également en compte les documents supra-territoriaux et intègre les nouvelles orientations des grandes politiques publiques de l'EPT.

Aussi, je donne un avis favorable au projet de révision du PLUI arrêté.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Conseiller Départemental

Michel FOURCADE